



Communiqué de Presse

Bruxelles, 22 janvier 2019

Vote du rapport de la Com PEST : indépendance, transparence, limitation des risques et efficacité sont demandées !

Un peu moins d'un an après sa constitution la Commission « pesticides », chargée d'étudier les procédures d'autorisation des pesticides au sein de l'Union européenne, a fait voter son rapport en plénière à Strasbourg le 16 janvier.

526 voix pour, 66 contre et 72 abstentions voilà l'adoption des recommandations de la Commission pesticides votée à une écrasante majorité. BeeLife se félicite que tous les amendements « pro-pesticides » aient été rejetés.

BeeLife a d'ailleurs été auditionné par cette commission. Lors de son audition Mme Noa Simon-Delso, conseillère scientifique, a pu rappeler la dangerosité de certains produits pour les abeilles, les manquements en termes d'évaluation et la nécessité de l'application des lignes directrices de l'EFSA concernant l'évaluation du risque pesticides pour les pollinisateurs. Tout ceci a été retenu.

Le rapport appelle aussi à davantage d'experts nationaux indépendants pour représenter les Etats membres au sein de l'EFSA, à éviter les conflits d'intérêts et rappelle qu'il est souhaitable que toutes les données soient disponibles en temps et en heure lors de l'évaluation d'une substance active afin d'éviter le recours aux données confirmatives qui permet aux substances potentiellement dangereuses de se retrouver dans la nature. Autres demandes emblématiques : que les industriels de l'agrochimie, rendent public toutes leurs études scientifiques lors de la demande d'une autorisation de mise sur le marché et que les autorités sanitaires bannissent le « copier/coller » des études faites par les firmes dans leur rapport d'évaluation des substances actives, à l'image des désormais célèbres « Monsanto Papers ».

Les eurodéputés appellent aussi à accélérer l'implémentation du projet pilote « Suivi environnemental de l'utilisation des pesticides grâce aux abeilles mellifères » et à mettre en place une étude épidémiologique des impacts des produits phytosanitaire sur la santé humaine.

Pour Francesco Panella, président de BeeLife, il est essentiel que cette prise de position importante et qui va dans le bon sens, soit traduite de manière urgente et indispensable en une amélioration des procédures décisionnelles publiques au niveau communautaire.

- FIN -

Contact :

Andrés SALAZAR, chargé de communication, BeeLife European Beekeeping Coordination,
comms@bee-life.eu

NOTE AUX EDITEURS :

La Coordination Européenne de l'Apiculture BeeLife est une association formée par des professionnels du secteur de l'apiculture de différents pays de l'Union européenne. Son activité principale est l'étude de l'impact sur les abeilles de menaces environnementales telles que les pesticides ou les organismes génétiquement modifiés (OGM). BeeLife travaille pour la protection des abeilles selon le principe suivant : "les abeilles servent comme de canaris dans la mine d'or". Elles sonnent l'alarme que quelque chose ne va pas dans l'environnement. Notamment, les abeilles créent 30% de toute notre nourriture grâce à la pollinisation des fruits, des légumes et les cultures arables comme le tournesol et le colza.

Les abeilles ont une valeur intrinsèque que la Coordination s'efforce de protéger.